



ALLOCUTION DU MAIRE MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Les enjeux ont été nombreux encore une fois au cours de cette dernière année pour la gestion municipale. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à l'audit des états financiers de la Municipalité et ceux-ci démontrent un excédent de 494 921\$. Cet excédent s'explique principalement par des revenus de transfert du gouvernement du Québec, des revenus supplémentaires de droits sur les mutations immobilières et par le report de certains projets, travaux routiers et de voirie municipale.

Voyons ensemble le portrait financier de l'année 2022. La dette de la municipalité locale s'élève à 1 253 500\$ ainsi qu'un montant de 48 043\$ représentant une part de la dette de la MRC Brome-Missisquoi.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, la valeur comptable nette des immobilisations s'élève à 14 786 199\$. La dette à long terme engagée au cours du dernier exercice s'élève à 813 800\$ en raison du financement des travaux de voirie du chemin Choinière et du pavage de tronçons au village, notamment l'avenue des Noyers.

La dette à long terme totale représente un montant de 6 564 900\$ dont 5 263 357\$ est assumé par le gouvernement du Québec.

Revenus	4 015 310 \$
Charges	(3 890 671)
Excédent (déficit) de l'exercice	124 639
Revenus d'investissement	(404 846)
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(280 207) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
Amortissement	941 135
Remboursement de la dette à long terme	(19 826)
Affectations - Activités d'investissement, réserves financières et fonds réservés	146 181
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	494 921 \$

Le solde de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2022 s'élève à 1 711 077\$. L'excédent accumulé non affecté représente 44% du budget. Cet indice devrait tendre vers 50% afin de démontrer notre capacité à respecter nos engagements à long terme et à faire face aux imprévus.

Vous pouvez aussi consulter la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de l'exercice 2022 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant. Ce document est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Les finances de la Municipalité respecteront l'équilibre budgétaire pour 2023. Comme vous pourrez le constater au tableau suivant, l'année courante devrait se terminer avec un excédent à des fins fiscales.

Données prévisionnelles	Budget 2023	Estimé au 31/12/2023
Revenus	3 706 972 \$	3 730 864 \$
Charges	(4 900 407)	(4 900 407)
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(1 193 435) \$	(1 169 543) \$
Conciliation à des fins fiscales - Affectations		
Activités d'investissement		(62 780)
Excédent de fonctionnement non affecté	296 835	296 835
Amortissement	955 600	955 600
Remboursement de la dette à long terme	(46 400)	(46 400)
Fonds de roulement et réserves financières	(12 600)	(12 600)
Total de la conciliation à des fins fiscales	1 193 435 \$	1 130 655 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	0 \$	38 888 \$

Rémunération des membres du conseil 2022	Municipalité de Brigham	M.R.C. Brome-Missisquoi
Maire : salaire	10 729 \$	5 920 \$
Allocation	5 365	2 960
Pro-maire : salaire	9 656	
Allocation	4 828	
Conseiller(ère) : salaire	3 576	
Allocation	1 788	
Total : salaire	38 266 \$	5 920 \$
Allocation	19 133	2 960
	57 399 \$	8 880 \$

Si vous avez des observations ou des questions à formuler, nous vous invitons à nous les transmettre à l'adresse info@brigham.ca

Enfin, le recrutement de la main-d'œuvre demeure une préoccupation pour l'organisation municipale.

Néanmoins, le parc Lacroix a reçu de nouveaux aménagements, le parc Gilles-Daigneault aura aussi de nouveaux aménagements. De plus, des travaux prévus rendront les sentiers pédestres plus sécuritaires et mieux aménagés.

Les travaux de remplacement de huit ponceaux se sont réalisés et les travaux de pavage au village se sont terminés donc, le financement à long terme vient clore l'ensemble des coûts engagés.

Au cours de l'été et de l'automne, les projets reliés aux infrastructures d'eau potable et d'eaux usées se réaliseront afin de maximiser les subventions accordées dans le cadre de la programmation TECQ. Ainsi, les postes de pompage avenue du Domaine et poste Principal sur le chemin de l'usine seront améliorés pour assurer la pérennité du service.

Les travaux de traitement et d'approvisionnement en eau potable du secteur Guay feront l'objet d'un nouvel appel d'offres et nous comptons sur ce nouveau processus pour la réalisation des travaux selon le meilleur échéancier possible.

Des travaux préliminaires sont entamés en vue de la réhabilitation et du rechargement sur le chemin Miltimore.

Les travaux d'aménagement de nouveaux locaux à l'Hôtel de Ville se termineront dans les prochaines semaines. Le solde de la subvention PRABAM servira au remplacement de l'équipement de chauffage du garage municipal ainsi qu'à l'amélioration de certains équipements au Pavillon Gilles-Giroux.

L'élaboration d'un projet de révision des règlements en matière d'urbanisme et d'aménagement débutera en 2023. Cet exercice permettra de préciser et de mieux encadrer les demandes en matière de développement du territoire.

Comme annoncé lors de l'adoption du budget, les taux de taxation ont été remaniés de façon à assurer une répartition des revenus de taxes entre les catégories d'immeubles imposables.

La nouvelle équipe municipale est en place depuis peu mais déploie tous les efforts pour atteindre les objectifs, répondre à vos questions et émettre les permis.

Nous vous souhaitons une agréable période estivale.

Steven Neil
Maire de Brigham